Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260305-2026_03_20-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE-ET-VILAINE)

Délibération n° **2026 – 03 - 20** - Séance du 05 mars 2026

En exercice : **20**

Présents : **17**

Qui ont pris part à la délibération : **16**

Date de la convocation : **19 février 2026**

Date de l'affichage : **19 février 2026**

L'An deux mille vingt-six, le **jeudi cinq mars** à **vingt** heures **trente**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire.

Présents : Laurent PRIZÉ, David MAURUGEON, Véronique TAVERNIER, Hervé LHERMITTE, Florence HUGUENIN, Jean-Yves QUÉLENNEC, Nathalie LE DÉVÉHAT, Stéphane GUILLOU, Isabelle LOMMERT, Jérôme MARQUET, Bertrand GUITTON, Bertrand MARCHERON, Sylvain ROBERT, Dominique RICHARD ; Rémy GENDROT, Delphine COËTMEUR ; Caroline GAVARD.

Excusés : Aurélie de la MOTTE ROUGE

Absente : Anne-Sophie DESMOTS ; Léonce GUIÉNO

Secrétaire de séance : Delphine COËTMEUR

BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2025 du budget annexe panneaux photovoltaïques de la commune de MONTGERMONT.
Vu la délibération du Conseil municipal n°2025-82-03 en date du 17 décembre 2025 validant la suppression du budget annexe Photovoltaïque au 31 décembre 2025 et le reversement de son solde au budget général,
Conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivité Territoriales, le Conseil Municipal élit un Président de séance.

Election de M. Maurugeon comme président de séance.
Monsieur le Maire n'a pas pris pas part au vote et s'est retiré de la séance au moment du vote.

Le Conseil Municipal a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2025, dressé par Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260305-2026_03_20-DE

1. Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer comme suit :

		DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'Exploitation	4 348.53 €	1 239,04 €
	+	**+**	**+**
REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en Section d'Exploitation (002)		3 109.49 €
	=	**=**	**=**
TOTAL de l'exercice	**(réalisations + reports)**	**4 348.53 €**	**4 348,53 €**
RESTES A RÉALISER A REPORTER EN N + 1	Section d'Exploitation		
RÉSULTAT CUMULÉ	Section d'Exploitation	**4 348.53 €**	**4 348,53 €**
	TOTAL CUMULÉ	**4 348.53 €**	**4 348,53 €**

2. constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. constate qu'il n'y a pas de restes à réaliser à reporter ;

4. arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Delphine COËTMEUR

Le Maire
Laurent PRIZÉ